

SASU 2SPP

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Capital social : 15 000 €

Siège social : 4 allée Jacques Duclos – Zone de Landry

24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

RCS Périgueux : 929 722 635

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

En date du 14 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 14 juillet 2026,

Monsieur Philippe Robert PELLEGRIN, associé unique de la société SASU 2SPP, détenant la totalité des actions composant le capital social,

décide ce qui suit :

Première décision

Cessation des fonctions de la Présidente

L'Associé unique décide de mettre fin aux fonctions de Présidente de :

Madame Ségolène PELLEGRIN

à compter du **31 juillet 2026 à minuit**.

L'Associé unique lui donne **quitus entier et sans réserve** pour l'exécution de son mandat de Présidente.

Deuxième décision

Nomination du Président

L'Associé unique décide de nommer en qualité de **Président de la SASU 2SPP**, à compter du **1er août 2026 à 0 h 00** :

Monsieur Philippe Robert PELLEGRIN

Né le **20 mars 1964** à Marseille (Bouches-du-Rhône)

Domicilié **2 rue Jean Givord – 24750 Boulazac Isle Manoire**

Le Président est nommé **pour la durée prévue par les statuts de la société.**

Monsieur Philippe Robert PELLEGRIN déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et certifie n'être frappé d'aucune interdiction, incapacité ou incompatibilité de nature à lui interdire d'exercer les fonctions de Président.

Troisième décision

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au Président afin :

- d'accomplir l'ensemble des formalités légales et réglementaires ;
- d'effectuer les formalités auprès du **Guichet unique de l'INPI** ;
- de signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes décisions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présente décision est clôturée.

Fait à **Boulazac Isle Manoire**,

Le **14 juillet 2026**

L'Associé unique

Philippe Robert PELLEGRIN

(Signature)

CERTIFICATION

Certifié conforme à l'original

Le Président,

Philippe Robert PELLEGRIN

(Signature)

